

Règlement du jeu – OKAZIUM BY AUTOJM

1. Société organisatrice

SAS OCCASION JM , société par actions simplifiée au capital social de 100 000.00 euros, inscrite au RCS de BELFORT sous le numéro 894 931 302, dont le siège est à 90120 MORVILLARS, ZAC des Tourelles, 271 rue de la Basinière,

2. Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure ou mineure, sous la responsabilité de son tuteur légal, (pas de discrimination d'âge ou de permis de conduire).

La participation au Jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications.

3. Modalités

Le jeu a lieu du 1 mai 2023 au 10 juin 2023.

Pour jouer, il faut se connecter sur le site de la société organisatrice, s'inscrire (L'inscription se fera en ligne sur le site autojm.fr mais également en présentielle au sein de la concession. Pour s'inscrire les participants devront renseigner leur nom/prénom, adresse postale et adresse mail) et acheter un ou plusieurs goodies. La personne recevra en parallèle un numéro de participation pour le tirage au sort avec comme gain une voiture (détail au paragraphe 4).

Participation illimitée, toute personne peut acheter un nombre illimité de goodies.

Lors de l'achat du Goodies, le participant recevra en plus de celui-ci, un code de parrainage par mail. Ce code sera à distribuer s'il le souhaite à son entourage. Si la société organisatrice reçoit 10 inscriptions avec ce même code de parrainage, le participant recevra un goodie ainsi qu'un ticket de participation au tirage au sort (toutes les 10 inscriptions avec le code parrain. Le parrain recevra 1 ticket gratuit (par exemple 30 inscriptions avec le même code parrain = 3 tickets offerts).

Les goodies sont à récupérer à la concession, ou par voie postale moyennant paiement des frais d'expédition.

Le tirage au sort aura lieu le 10 juin 2023 à 17h00.

4. Dotations

Un véhicule SEAT LEON SPORTSTOURER
1.5 TGI 130 Start/Stop DSG7 Style
Essence/GNL 6 CV
Mise en circulation le 4/02/2020 et comptabilisant 49 727 kms.

5. Dépôt légal

Le règlement de ce jeu a été déposé chez Maître Nathalie TUAILLON, Huissier de Justice domicilié 1B rue Gaston Prétot, GREEN PARK – 25200 MONTBELIARD et peut être adressé à toute personne en faisant la demande écrite.

6. Litige et responsabilité

Il est précisé que la Société Organisatrice ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site développé dans le cadre de ce jeu. Il appartient à tout Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

L'organisateur se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, d'annuler, reporter, interrompre ou proroger le jeu ou de modifier tout ou partie des modalités du présent règlement, dans le respect de celui-ci. Si, par suite d'un événement indépendant de sa volonté, elle était contrainte d'appliquer ce droit, sa responsabilité ne saurait être engagée.

7. Propriété et utilisation des données

Les informations à caractère personnel, et notamment celles à caractère nominatif communiquées par les participants feront l'objet d'un traitement informatique.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi du 6 août 2004, la société organisatrice pourra être amenée à réutiliser ces informations ou les transmettre à des sociétés partenaires aux fins notamment d'envoi par courrier postal ou électronique d'informations commerciales.